

**COMMISSION NATIONALE pour la PROTECTION DES ANIMAUX
utilisés à des FINS SCIENTIFIQUES (dite CNEA)**

Séance plénière du mardi 3 décembre 2024

Participaient, sous la présidence de Patrick VERWAERDE :

Membres titulaires ou suppléants : Ivan BALANSARD, Delphine DENAIS-LALIEVE, Anne-Claire GAGNON, Benoît HAELEWYN, Patrick HARDY, Françoise MEDALE, Valérie NIVET-ANTOINE, Isabelle PEYCLIT, Jean-Michel POSTAL, Brigitte RAULT, Daniel ROUIRE, Silvia VINCENT-NAULLEAU, Denis LEROUX (MinArm), Fanny MAGISSON (MinArm), Léa TERRAUBE (MTECT/DGALN), Tiffany BOYER (MASAF), Laurent PINON (MESR/DGRI)

Invitées : Céline MONZALI (responsable formation), Léa THUROT (MTECT/DGALN)

Membres excusés : Hervé BELARDI, Elodie BOUCHOUX, Carine DIVER, Ariane GALAUP-PACI, Sabrina HAMOUDI, Catherine MAISONNEUVE, Serban MOROSAN, Jane SALMON-FABIANI, Samuel VIDAL, Catherine VOGT

Absents : Jean-Pierre CLOT, Véronique DEISS, Hervé JUIN, Thierry BEDOSSA, Stéphanie VERDU

Secrétariat : Valérie GOMEZ (MESR/DGRI), Christophe JOUBERT (MESR/DGRI)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Approbation du relevé de décisions de la séance du 9 octobre 2024
3. Groupe de travail « Tutorat » (Patrick HARDY)
4. Groupe de travail « Médicaments » (Valérie NIVET-ANTOINE)
5. Groupe de travail « Révision du guide d'évaluation des formations » (Isabelle PEYCLIT)

Déjeuner

6. 14h00 : discussion préliminaire au rdv avec Mme Céline MONZALI

7. 14H30 : Rdv avec Mme Céline MONZALI (responsable pédagogique, gérante d'e-thiX education SARL)
8. Avis sur les 14 dossiers de formation
9. Retour sur le courrier relatif aux problèmes liés à l'utilisation de médicaments vétérinaires en expérimentation animale
10. Points divers
 - Contribution financière liée à l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques (Benoît HAELEWYN)
 - Point sur le règlement intérieur (Christophe JOUBERT)
 - Courriers pour le renouvellement de la CNEA

Le président ouvre la séance à 10h03.

1. Mot de bienvenue

Le président remercie l'ensemble des membres pour leur travail durant cette mandature et transmet le message de Carine DIVER qui a exprimé le plaisir qu'elle a eu de travailler au sein de cette commission nationale.

2. Approbation du relevé de décisions de la séance du 9 octobre 2024

Le relevé de décisions est adopté avec la prise en compte des modifications mineures demandées.

3. Groupe de travail « Tutorat » (Patrick HARDY)

Cette séance doit permettre de finaliser les documents de travail afin de produire une recommandation. Des modifications sur le fond et la forme ont été demandées très récemment sans changement majeur.

Il faut donner une définition suffisamment large du mot « *manager* » afin de lui donner un rôle central dans le tutorat. Les annexes proposées par le groupe de travail sont une véritable aide à la compréhension du document, cependant il faut veiller à rester très généraliste. L'exemple doit être manié avec précaution.

Le groupe de travail a pour objectif de définir le tutorat en établissant les premières bases dans un cadre général. Il sera possible ultérieurement d'affiner certains aspects.

Le tutorat peut commencer avant l'achèvement de la formation réglementaire, dès lors que la validation/obtention de cette formation est prévue dans les 12 mois qui suivent le début du tutorat.

Le document et les annexes sont en cours de relecture et feront l'objet d'un vote électronique à la mi-décembre.

4. Groupe de travail « Médicaments » (Valérie NIVET-ANTOINE)

La recommandation visant à préciser l'usage de substances chimiques ou biologiques dans le cadre de projets utilisant l'animal à des fins scientifiques est formellement acceptée.

Le logigramme va être légèrement modifié et le document bénéficiera d'une lecture complémentaire par le bureau de la pharmacie vétérinaire du MASAF.

Cette recommandation complexe nécessitera un accompagnement peut être avec un webinaire dédié.

Le président remercie le groupe de travail, son pilote Valérie NIVET-ANTOINE et Mme Christine CHARRUEAU pour leur aide précieuse et la qualité du travail réalisé.

5. Groupe de travail « Révision du guide d'évaluation des formations » (Isabelle PEYCLIT)

Le sondage réalisé en novembre dernier pour recueillir les avis sur les contraintes à respecter dans le e-learning, le distanciel et les engagements est difficilement exploitable.

En séance, les membres se sont prononcés sur les questions suivantes :

- *Rappel* : Présentiel exclusif pour les TD et TP (**Validé**)
- Prioritairement cours en présentiel (**Validé**)
- Si les apprenants sont physiquement réunis dans une même salle de cours en présence d'un encadrant modérateur et que seul l'intervenant est à distance, le cours peut être considéré comme étant présentiel (**Validé**)
- Pas de distanciel (hors e-learning) en différé (présentation enregistrée) pour les formations réglementées (**Validé**)
- E-learning possible sur des items s'y prêtant et/ou approfondis ensuite en présentiel (**Validé**)
- Chaque item sensible doit être abordé en totalité ou partie en présentiel : Douleur, Anesthésie/Analgésie, Points limites, Euthanasie (**Validé**)
- Formation chirurgie uniquement en distanciel (**Non retenu**), les modalités de mise en œuvre de ce type de formation seront détaillées lors de la prochaine mandature (projet de recommandation sur les objectifs pédagogiques des formations réglementaires)

Le secrétariat va déposer sur Pléiade un tableau récapitulatif des avis émis sur les différentes formations. Nous restons dans l'attente d'un tableau produit par le MASAF concernant les formations en cours.

6. 14h00 : discussion préliminaire au rdv avec Mme Céline MONZALI

Des questions ont été préparées par l'ensemble des membres afin d'aider à la prise de décisions pour les avis à émettre sur les demandes de formation.

7. 14H30 : Rdv avec Mme Céline MONZALI (responsable pédagogique, gérante d'e-thiX education SARL)

La gérante nous a présenté sa société. Un diaporama a été diffusé en séance. Les formations présentent des méthodes pédagogiques innovantes élaborées par des professionnels. Les outils sont modernes et semblent bien pensés.

Les contrôle de présence, de connaissance, les supports mis à disposition, les forums avec modérateurs, les items communs ou spéciaux ont été détaillés et vont aider à la prise de décisions.

8. Avis sur les 14 dossiers de formation

Dossier n°1 sur la plateforme Pléiade

Formation spécifique destinée aux personnes concevant ou appliquant des procédures expérimentales chirurgicales (Chir)

e-thix education SARL

Intitulé : Initiation à la chirurgie expérimentale, avec utilisation d'animaux vivants

Référence : I-31-e-thix-CHIR-24

La commission donne un **avis favorable 2 réserves et 1 recommandation**.

Réserves :

1. Les TD comme les TP doivent être en présentiel.
2. Le distanciel (hors e-learning) ne doit pas être un mode de formation proposé ou affiché.

Recommandation :

1. Le distanciel (hors e-learning) doit être strictement limité à des situations exceptionnelles et individuelles

Commentaires sur le dossier :

Compte-tenu du caractère innovant de ces propositions, la CNEA souhaite qu'un retour d'expérience des apprenants et des enseignants lui soit proposé à échéance de deux années.

Dossier n°2 sur la plateforme Pléiade

Formation spécifique destinée aux personnes concevant ou appliquant des procédures expérimentales chirurgicales (Chir)

e-thix education SARL

Intitulé : Initiation à la chirurgie expérimentale, sans utilisation d'animaux vivants, assujettie à un tutorat sur animaux vivants

Référence : I-31-e-thix-CHIR-24-0Ax

La commission donne un **avis défavorable pour le motif suivant** :

En accord avec sa décision du 7 février 2023, la CNEA rejette les demandes d'approbation de nouvelles formations à la chirurgie sans animaux vivants.

Dossier n°3 sur la plateforme Pléiade

Formation spécifique destinée aux personnes concevant les procédures expérimentales (F1)

e-thix education SARL

Intitulé : Formation à destination des personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales sur rongeurs et lagomorphes

Référence : I-31-e-thix-F1-24-rongeurs et lagomorphes

La commission donne un **avis favorable 3 réserves et 2 recommandations**.

Réserves :

1. Les TD comme les TP doivent être en présentiel.
2. Compte-tenu de la part de e-learning, le distanciel pour les apprenants (hors e-learning) ne doit pas être un mode de formation proposé ou affiché et doit être strictement limité à des situations exceptionnelles et individuelles.
3. Le taux de bonnes réponses aux différentes étapes de l'e-learning doit être défini à un minima de 80%.

Recommandations :

1. Améliorer la cohérence de l'enchaînement des séquences (par exemple l'anatomie devrait être enseignée avant les items contention, reconnaissance des signes de douleur, anesthésie/ analgésie).
2. Continuer à adapter le questionnaire relatif aux connaissances acquises lors de ce module complémentaire pour le niveau concepteur.

Commentaires sur le dossier :

Compte-tenu du caractère innovant de ces propositions, la CNEA souhaite qu'un retour d'expérience des apprenants et des enseignants lui soit proposé à échéance de deux années.

Dossier n°4 sur la plateforme Pléiade**Formation spécifique destinée aux personnes appliquant les procédures expérimentales (F2)**

e-thix education SARL

Intitulé : Formation à destination des personnes appliquant des procédures expérimentales sur rongeurs et lagomorphes

Référence : I-31-e-thix-F2-24-rongeurs et lagomorphes

La commission donne un **avis favorable 3 réserves et 2 recommandations.**

Réserves :

1. Les TD comme les TP doivent être en présentiel.
2. Compte-tenu de la part de e-learning, le distanciel pour les apprenants (hors e-learning) ne doit pas être un mode de formation proposé ou affiché et doit être strictement limité à des situations exceptionnelles et individuelles.
3. Le taux de bonnes réponses aux différentes étapes de l'e-learning doit être défini à un minima de 80%.

Recommandations :

1. Améliorer la cohérence de l'enchaînement des séquences (par exemple l'anatomie devrait être enseignée avant les items contention, reconnaissance des signes de douleur, anesthésie/ analgésie).
2. Continuer à adapter le questionnaire relatif aux connaissances acquises lors de ce module complémentaire pour le niveau applicateur.

Commentaires sur le dossier :

Compte-tenu du caractère innovant de ces propositions, la CNEA souhaite qu'un retour d'expérience des apprenants et des enseignants lui soit proposé à échéance de deux années.

Dossier n°5 sur la plateforme Pléiade**Formation spécifique destinée aux personnes concevant les procédures expérimentales (F1)**

e-thix.education SARL

Intitulé : Formation à destination des personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales sur carnivores et porcs

Référence : I-31-e-thix-F1-24-carnivores et porcs

La commission donne un **avis favorable 3 réserves et 1 recommandation**.

Réserves :

1. Les TD comme les TP doivent être en présentiel.
2. Compte-tenu de la part de e-learning, le distanciel pour les apprenants (hors e-learning) ne doit pas être un mode de formation proposé ou affiché et doit être strictement limité à des situations exceptionnelles et individuelles.
3. Le taux de bonnes réponses aux différentes étapes de l'e-learning doit être défini à un minima de 80%.

Recommandation :

1. Continuer à adapter le questionnaire relatif aux connaissances acquises lors de ce module complémentaire pour le niveau concepteur

Commentaires sur le dossier :

Compte-tenu du caractère innovant de ces propositions, la CNEA souhaite qu'un retour d'expérience des apprenants et des enseignants lui soit proposé à échéance de deux années.

Dossier n°6 sur la plateforme Pléiade

Formation spécifique destinée aux personnes appliquant les procédures expérimentales (F2)

e-thix.education SARL

Intitulé : Formation à destination des personnes appliquant des procédures expérimentales sur carnivores et porcs

Référence : I-31-e-thix-F2-24-carnivores et porcs

La commission donne un **avis favorable 3 réserves et 1 recommandation**.

Réserves :

1. Les TD comme les TP doivent être en présentiel.
2. Compte-tenu de la part de e-learning, le distanciel pour les apprenants (hors e-learning) ne doit pas être un mode de formation proposé ou affiché et doit être strictement limité à des situations exceptionnelles et individuelles.
3. Le taux de bonnes réponses aux différentes étapes de l'e-learning doit être défini à un minima de 80%.

Recommandation :

1. Continuer à adapter le questionnaire relatif aux connaissances acquises lors de ce module complémentaire pour le niveau applicateur.

Commentaires sur le dossier :

Compte-tenu du caractère innovant de ces propositions, la CNEA souhaite qu'un retour d'expérience des apprenants et des enseignants lui soit proposé à échéance de deux années.

Dossier n°7 sur la plateforme Pléiade

Formation spécifique destinée aux personnes concevant les procédures expérimentales (F1)

e-thix.education SARL

Intitulé : Formation à destination des personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales sur espèces aquatiques

Référence : I-31-e-thix-F1-24-especes aquatiques

La commission donne un **avis favorable 3 réserves et 1 recommandation**.

Réserves :

1. Les TD comme les TP doivent être en présentiel.
2. Compte-tenu de la part de e-learning, le distanciel pour les apprenants (hors e-

- learning) ne doit pas être un mode de formation proposé ou affiché et doit être strictement limité à des situations exceptionnelles et individuelles.
3. Le taux de bonnes réponses aux différentes étapes de l'e-learning doit être défini à un minima de 80%.

Recommandation :

1. Continuer à adapter le questionnaire relatif aux connaissances acquises lors de ce module complémentaire pour le niveau concepteur.

Commentaires sur le dossier :

Compte-tenu du caractère innovant de ces propositions, la CNEA souhaite qu'un retour d'expérience des apprenants et des enseignants lui soit proposé à échéance de deux années.

Dossier n°8 sur la plateforme Pléiade

Formation spécifique destinée aux personnes appliquant les procédures expérimentales (F2)

e-thix.education SARL

Intitulé : Formation à destination des personnes appliquant des procédures expérimentales sur espèces aquatiques

Référence : I-31-e-thix-F2-24-especes aquatiques

La commission donne un **avis favorable 3 réserves et 1 recommandation**.

Réserves :

1. Les TD comme les TP doivent être en présentiel.
2. Compte-tenu de la part de e-learning, le distanciel pour les apprenants (hors e-learning) ne doit pas être un mode de formation proposé ou affiché et doit être strictement limité à des situations exceptionnelles et individuelles.
3. Le taux de bonnes réponses aux différentes étapes de l'e-learning doit être défini à un minima de 80%.

Recommandation :

1. Continuer à adapter le questionnaire relatif aux connaissances acquises lors de ce module complémentaire pour le niveau applicateur.

Commentaires sur le dossier :

Compte-tenu du caractère innovant de ces propositions, la CNEA souhaite qu'un retour d'expérience des apprenants et des enseignants lui soit proposé à échéance de deux années.

Dossier n°9 sur la plateforme Pléiade

Formation spécifique destinée aux personnes concevant les procédures expérimentales (F1)

e-thix.education SARL

Intitulé : Formation à destination des personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales sur Primates non humains

Référence : I-31-e-thix-F1-24-PNH

La commission donne un **avis favorable 3 réserves et 1 recommandation**.

Réserves :

1. Les TD et les visites doivent être en présentiel.
2. Compte-tenu de la part de e-learning, le distanciel pour les apprenants (hors e-learning) ne doit pas être un mode de formation proposé ou affiché et doit être strictement limité à des situations exceptionnelles et individuelles.
3. Le taux de bonnes réponses aux différentes étapes de l'e-learning doit être défini à un minima de 80%.

Recommandation :

1. Continuer à adapter le questionnaire relatif aux connaissances acquises lors de ce module complémentaire pour le niveau concepteur.

Commentaires sur le dossier :

Compte-tenu du caractère innovant de ces propositions, la CNEA souhaite qu'un retour d'expérience des apprenants et des enseignants lui soit proposé à échéance de deux années.

Dossier n°10 sur la plateforme Pléiade**Formation spécifique destinée aux personnes appliquant les procédures expérimentales (F2)**

e-thix.education SARL

Intitulé : Formation à destination des personnes appliquant des procédures expérimentales sur Primates non humains

Référence : I-31-e-thix-F2-24-PNH

La commission donne un **avis favorable 3 réserves et 1 recommandation.**

Réserves :

1. Les TD et les visites doivent être en présentiel.
2. Compte-tenu de la part de e-learning, le distanciel pour les apprenants (hors e-learning) ne doit pas être un mode de formation proposé ou affiché et doit être strictement limité à des situations exceptionnelles et individuelles.
3. Le taux de bonnes réponses aux différentes étapes de l'e-learning doit être défini à un minima de 80%.

Recommandation :

1. Continuer à adapter le questionnaire relatif aux connaissances acquises lors de ce module complémentaire pour le niveau applicateur.

Commentaires sur le dossier :

Compte-tenu du caractère innovant de ces propositions, la CNEA souhaite qu'un retour d'expérience des apprenants et des enseignants lui soit proposé à échéance de deux années.

Dossier n°11 sur la plateforme Pléiade**Formation spécifique destinée aux personnes assurant les soins des animaux utilisés à des fins scientifiques (F3)**

e-thix.education SARL

Intitulé : Formation à destination des personnes assurant les soins des Primates non humains

Référence : I-31-e-thix-F3-24-PNH

La commission donne un **avis favorable 3 réserves et 1 recommandation.**

Réserves :

1. Les TD et les visites doivent être en présentiel.
2. Compte-tenu de la part de e-learning, le distanciel pour les apprenants (hors e-learning) ne doit pas être un mode de formation proposé ou affiché et doit être strictement limité à des situations exceptionnelles et individuelles.
3. Le taux de bonnes réponses aux différentes étapes de l'e-learning doit être défini à un minima de 80%.

Recommandation :

1. Continuer à adapter le questionnaire relatif aux connaissances acquises lors de ce module complémentaire pour le niveau soigneur.

Commentaires sur le dossier :

Compte-tenu du caractère innovant de ces propositions, la CNEA souhaite qu'un retour

d'expérience des apprenants et des enseignants lui soit proposé à échéance de deux années.

Dossier n°12 sur la plateforme Pléiade

Formation spécifique destinée aux personnes assurant les soins des animaux utilisés à des fins scientifiques (F3)

e-thix.education SARL

Intitulé : Formation à destination des personnes assurant les soins des Rongeurs et lagomorphes

Référence : I-31-e-thix-F3-24-rongeurs et lagomorphes

La commission donne un **avis favorable 4 réserves et 2 recommandations**.

Réserves :

1. Les TD comme les TP doivent être en présentiel.
2. Compte-tenu de la part de e-learning, le distanciel pour les apprenants (hors e-learning) ne doit pas être un mode de formation proposé ou affiché et doit être strictement limité à des situations exceptionnelles et individuelles.
3. Le taux de bonnes réponses aux différentes étapes de l'e-learning doit être défini à un minima de 80%.
4. L'attestation de formation ne pourra comprendre la mention « ... et lagomorphes » que si la séance de TP comprend des manipulations (préhension, contention...) de lapins.

Recommandations :

1. Améliorer la cohérence de l'enchaînement des séquences (par exemple l'anatomie devrait être enseignée avant les items contention, reconnaissance des signes de douleur, anesthésie/ analgésie).
2. Pour les QCM, il est attendu un minimum de 4 propositions de réponse.

Commentaires sur le dossier :

Compte-tenu du caractère innovant de ces propositions, la CNEA souhaite qu'un retour d'expérience des apprenants et des enseignants lui soit proposé à échéance de deux années.

Dossier n°13 sur la plateforme Pléiade

Formation spécifique destinée aux personnes assurant les soins des animaux utilisés à des fins scientifiques (F3)

e-thix.education SARL

Intitulé : Formation à destination des personnes assurant les soins des Carnivores et Porcs

Référence : I-31-e-thix-F3-24-carnivores et porcs

La commission donne un **avis favorable 3 réserves et 1 recommandation**.

Réserves :

1. Les TD et les visites doivent être en présentiel.
2. Compte-tenu de la part de e-learning, le distanciel pour les apprenants (hors e-learning) ne doit pas être un mode de formation proposé ou affiché et doit être strictement limité à des situations exceptionnelles et individuelles.
3. Le taux de bonnes réponses aux différentes étapes de l'e-learning doit être défini à un minima de 80%.

Recommandation :

1. Pour les QCM, il est attendu un minimum de 4 propositions de réponse.

Commentaires sur le dossier :

Compte-tenu du caractère innovant de ces propositions, la CNEA souhaite qu'un retour d'expérience des apprenants et des enseignants lui soit proposé à échéance de deux années.

Formation spécifique destinée aux personnes assurant les soins des animaux utilisés à des fins scientifiques (F3)

e-thix.education SARL

Intitulé : Formation à destination des personnes assurant les soins des espèces aquatiques

Référence : I-31-e-thix-F3-24-especes aquatiques

La commission donne un **avis favorable 3 réserves et 1 recommandation**.

Réserves :

1. Les TD comme les TP doivent être en présentiel.
2. Compte-tenu de la part de e-learning, le distanciel pour les apprenants (hors e-learning) ne doit pas être un mode de formation proposé ou affiché et doit être strictement limité à des situations exceptionnelles et individuelles.
3. Le taux de bonnes réponses aux différentes étapes de l'e-learning doit être défini à un minima de 80%.

Recommandation :

2. Pour les QCM, il est attendu un minimum de 4 propositions de réponse.

Commentaires sur le dossier :

Compte-tenu du caractère innovant de ces propositions, la CNEA souhaite qu'un retour d'expérience des apprenants et des enseignants lui soit proposé à échéance de deux années.

9. Retour sur le courrier relatif aux problèmes liés à l'utilisation de médicaments vétérinaires en expérimentation animale

Le retour positif sur ce sujet est une excellente nouvelle. Les établissements utilisateurs attendent avec impatience l'évolution du formulaire. Une communication sera faite dès que possible.

10. Points divers

- Contribution financière liée à l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques (Benoît HAELEWYN)

La loi relative à une contribution financière liée à l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques n'est pas passée.

- Point sur le règlement intérieur (Christophe JOUBERT)

Suite à l'examen par le Conseil d'Etat du projet de décret modificatif du code rural et de la pêche maritime et son avis favorable, la modification du règlement intérieur permettant de destituer un membre suite à son absentéisme récurrent pourra être proposée à la prochaine mandature.

- Courriers pour le renouvellement de la CNEA

Les courriers relatifs au renouvellement des membres de la CNEA ont été envoyés. Nous restons dans l'attente de réponses de la part de certains organismes (CNRS, Inserm, CEA...).

Clôture de la séance à 18h12